

43 - Vie des Quartiers - Vie Associative - Première attribution de subventions 2012

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé d'allouer des subventions aux associations suivantes :

Association	Nature activité	Versé 2011	Proposition 2012
ANIMATIONS DE QUARTIER			
La Maison de Velotte	Animation du quartier, sports, loisirs, action sociale, sorties familiales	25 000 €	27 000 €
Comité de quartier de St-Claude	Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels, informatique	20 000 €	20 000 €
Comité de quartier de Bregille	Animation du quartier, sports, loisirs, sorties	9 000 €	9 000 €
Comité de quartier Bregille	Journal de Bregille	1 000 €	1 000 €
Comité de quartier des Montboucons	Animation du quartier, sports, loisirs, sorties	2 300 €	2 300 €
Comité de quartier de Torcols Chailluz	Animation du quartier, soirées festives conviviales	600 €	600 €
Comité de quartier la Chapraisienne	Animation du quartier, convivialité, après-midi belote, tarot, patchwork, marches	800 €	500 €
Association de Palente	Animation du quartier, soirées, repas sorties, gymnastique, projet intergénérationnel	900 €	900 €
Association de Palente	Journal du quartier la Parenthèse	1 500 €	1 000 €
Association Combe Saragosse	Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, marches, loisirs créatifs	1 500 €	1 500 €
Bouge-toi	Animations de Planoise, quartier des Epoisses	1 000 €	800 €
Club photo de Planoise	Initiation à l'art photographique et expositions	1 000 €	800 €
Le petit lutin	Animation quartier des Chaprais, repas, sorties, vide-greniers	1 000 €	1 000 €
Commune libre de St-Ferjeux	Organisation de manifestations, cavalcade, lotos	4 000 €	4 000 €
APIM	Journal du quartier Montrapon	4 000 €	3 000 €
La Passerelle	Journal du quartier Planoise	3 000 €	3 000 €
JEUNESSE			
Scouts et Guides de France Besançon Planoise	Animation jeunesse, éducation des jeunes	500 €	500 €

Association	Nature activité	Versé 2011	Proposition 2012
ANIMATION SPORTIVE			
Groupe spéléologique du Doubs	Spéléologie, exploration découvertes des cavités souterraines	500 €	500 €
Groupe spéléologique Les Nyctalopithèques	Spéléologie, visites découvertes et initiations	200 €	200 €
Groupe spéléologique des Spiteurs Fous	Spéléologie, exploration et découverte des gouffres	200 €	200 €
SOLIDARITE CIVISME			
MRAP	Education à la citoyenneté pour combattre le racisme et les discriminations	1 000 €	1 000 €
Terre des Hommes France	Journée d'étude form'action	500 €	500 €
UFC Que Choisir de Besançon	Défense et droits des usagers, information et conseil	1 500 €	1 500 €
Franche-Comté Consommateurs	Association de consommateurs, information et soutien	1 500 €	1 500 €
Agir et Réagir Conso	Défense des consommateurs	1 500 €	1 500 €
Union Féminine Civique et Sociale Familles Rurales	Information citoyenneté, organisation de réunions d'information	500 €	500 €
Terres et peuples d'Afrique	Hommage à Léopold Sédar Senghor	750 €	500 €
France Bénévolat	Promotion du bénévolat, passeports bénévoles, actions de communication	5 000 €	1 000 €
Ligue des Droits de l'Homme	Défense des droits de l'homme, organisation de la fête, conférences débats	1 000 €	500 €
UNICEF	Défense des droits de l'enfant, présence dans les établissements scolaires	0 €	500 €
Au bonheur des chats libres	Stérilisation des chats errants	600 €	600 €
SPA	Protection des animaux	0 €	5 000 €
CULTURE ET LOISIRS			
Le café des pratiques	Lieu de rencontres et de partage, ateliers, activités manuelles	1 500 €	1 000 €
Besançon Tour prends garde	Compétition échecs, initiation des scolaires	3 000 €	2 000 €
La voie des fleurs	Art floral, animations	400 €	400 €
Latinoamericalli	Découverte culture hispano-américaine, ateliers spectacles, Festival latino-corazon	1 000 €	800 €
On n'a pas fini	Ateliers de création, de recherche et d'expression pour adolescents	0 €	500 €

Association	Nature activité	Versé 2011	Proposition 2012
Les Hibiscus	Promotion de la culture des îles, solidarité entre compatriotes	0 €	304 €
Association 4 P préservation, protection, promotion du patrimoine	Animations musicales, orgue de Barbarie, collection de jeux de tarot	0 €	100 €

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 97 504 €, sera prélevée au chapitre 65.025/6574 CS 47047.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à autoriser M. le Maire à signer les conventions concernant le Comité de quartier de Saint-Claude et la Maison de Velotte.

«M. Jean-Marie GIRERD : Monsieur le Maire, je voudrais répondre à votre remarque sur le champ de ruines parce que je crois qu'il est important qu'on regarde un peu les chiffres dans leur rigueur. En particulier quand on regarde sur les cinq dernières années les dotations de l'Etat ont pratiquement été constantes de l'ordre de 100 milliards aux différentes collectivités territoriales, communes, départements, régions. Elles n'ont peut-être pas progressé autant qu'on l'aurait voulu mais en tout cas elles se sont maintenues à un certain niveau dans un contexte de baisse de recettes de l'Etat. On est donc passé à peu près de 100 milliards -il y a 280 milliards dans le budget de l'Etat- à 120 milliards de dotations de par les impôts de ces collectivités. Donc je crois qu'on ne pourra pas s'exonérer d'un aspect de rigueur, disons de gestion très serrée par rapport à cela puisqu'en fonction du contexte national et international on ne pourra pas éviter d'avoir une démarche très rigoureuse et on verra ce que donnent les promesses.

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT vous voulez rajouter quelque chose ?

M. Jean ROSSELOT : Là vous m'étonnez. On peut être critique, même démagogique...

M. LE MAIRE : On peut quand même se lâcher un petit moment...

M. Jean ROSSELOT : ...mais parler de champ de ruines, c'est à BORLOO surtout qu'on doit ce qui a été fait comme jamais, avec l'ANRU, avec l'ACsé, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale ça n'existait pas, BORLOO Ministre de SARKOZY, vous ne pouvez pas parler de champ de ruines comme nous on ne veut pas non plus saboter dès le départ l'action parce que c'est l'intérêt de la France, c'est l'intérêt des collectivités locales, voilà.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont contre ? Qu'ils lèvent la main. Il n'y a pas d'opposition, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme WANLIN, Mme POISSENOT, Mme TISSIER, Mme THIEBAUT, Mme GERDIL-DJAOUAT et Mme CRABBÉ-DIAWARA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2012.